

BMS

Borne Multi Sensorielle SANS FIL

Conforme aux décrets d'application concernant l'accessibilité

- Dispositif d'appel PMR
- Radio Fréquence - 433 Mhz
- Pictogrammes normalisés
- Voyant lumineux
- Signal sonore
 - Bouton poussoir ergonomique conçu pour un contact ultra sensible
 - Autonome (*piles lithium fournies*)
 - Alimentation du pupitre intérieur fournie
 - Haute Résistance au Vandalisme
 - Garantie 10 ans

RoHS



IP54



Certification CE



DEEE



Confirmation
de prise
en charge



Demande
de prise
en charge

UTILISATION :

- Une Personne à Mobilité Réduite se présente devant un Établissement Recevant du Public.

- Elle signale sa présence via la Borne d'appel extérieure afin d'obtenir une prise en charge : pour l'ouverture automatique de la porte, le déploiement de la rampe d'accès, l'assistance au franchissement...

- Le service d'accueil de l'ERP reçoit alors un signal sonore et lumineux sur le Pupitre intérieur et renvoie vers la personne en attente et via la Borne d'appel un signal sonore et lumineux de 30 secondes informant ainsi de la prise en compte immédiate de sa demande.



www.cdvi.com

01 48 91 01 02

Affiliation

ignes



Industries du Génie Numérique, Énergétique et Sécuritaire

 **CDVI**

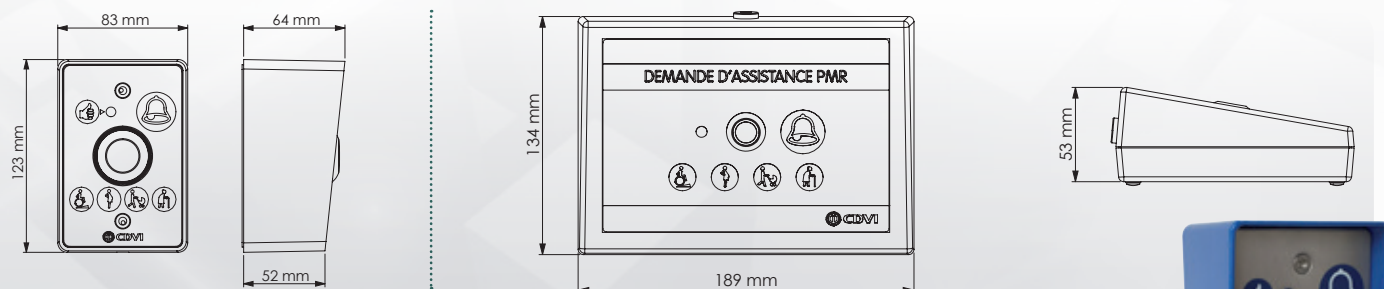
Le choix de l'installateur

DÉCOUVREZ LA BORNE MULTI SENSORIELLE SANS FIL (CONFORME AUX DÉCRETS D'APPLICATION CONCERNANT L'ACCESSIBILITÉ)

BMS

Le BMS est un système radioélectrique composé de deux modules: une borne d'appel extérieure et un pupitre intérieur pour la réception des appels. Ce système a été conçu pour qu'une personne nécessitant une assistance à l'accès se signale au service d'assistance. La borne d'appel permet à la personne d'émettre un appel via le bouton poussoir.

Le service d'assistance reçoit la demande sur le pupitre et répond au demandeur d'accès. La prise en compte de l'appel est signalée sur la borne d'appel par un voyant lumineux et un signal sonore.



Caractéristiques techniques :

- > Distance (max) de fonctionnement (en libre espace) : 350 m
- > Fréquence de fonctionnement : 433,92 Mhz
- > Alimentation borne 7,2 Vdc (2 x 3,6V) / Alimentation pupitre 9 Vdc
- > Température de fonctionnement : -20°C à +70°C
- > Durée de la batterie : environ 30 mois à raison de 10 appels/jour
- > Grade IP : IP54
- > Bande de fréquence : 433.,05-434,79 Mhz
- > Puissance émise : 6 mW

Directive 2014/53/UE

Normes EN 300 220-1 et EN 300 220-3, EN 301 489-1, EN 301 489-3 et EN 60950-1

EXTRAIT DU DÉCRET DU 8 DÉCEMBRE 2014 :

Une rampe escamotable ou amovible est obligatoirement assortie d'un dispositif permettant à la personne handicapée de signaler sa présence au personnel de l'établissement. Ce dispositif de signalement répond aux critères suivants :

- > Être situé à proximité de la porte d'entrée
- > Être facilement repérable
- > Être visuellement contrasté vis-à-vis de son support
- > Être situé au droit d'une signalisation visuelle, telle qu'un panneau, pour expliciter sa signification
- > Comporter un système indiquant son bon état de fonctionnement
- > Être situé à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m, mesurés depuis l'espace d'emprise de la rampe et à plus de 0,40 m d'un angle rentrant en parois ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant.

L'utilisateur doit être informé de la prise en compte de son appel. Les employés de l'établissement doivent être formés à la manipulation et au déploiement de la rampe escamotable ou amovible.

31, avenue du Général Leclerc
93500 PANTIN

Tél. : +33 (0)1 48 91 01 02
Fax : +33 (0)1 48 91 21 21

www.cdvi.com

